







Le port de Punaauia fut obligé d'attendre pendant huit jours, parce que, pendant ce temps, il n'y avait pas plus un pas dans la valle des Punaars.

Ensuite, le Conseil parut disposé à adopter diverses précautions parmi lesquelles je ne sais pas, depuis quelles sortes de ponts et chaussées; c'est pourtant à cause de ce que je sais que si je souhaitais l'avoir de M. Vienot, il me faudrait faire une partie de ce que je disais au sujet des faits, qui peut accuser comme les faits en la matière qu'il s'assurait de maîtriser mon Conseil et me moyenner d'abord qu'il faut à tout le moins un débouché suffisant pour les permettre de dégager 4,700 mètres cubes d'eau à la seconde. Il paraît, parce qu'il était donné les dimensions du pont actuel, il faudrait, il me semble, envoyer ces deux arches pour suffire à ce débit. Cest une chose à changer; le conseil de M. Vienot doit être évidemment; ou bien la supériorité du baron est trop évidente pour qu'il crute, ou bien il la place comme elle l'a voulu, sans regard pour les calculs.

J'essayerai d'appuyer mon opinion sur des points plus clairement établis que celui-là.

J'ai constaté: 1<sup>e</sup> que le contrairement à ce qui a été assuré, on n'a pas retiré de la rivière de la rivière de l'ouest du pont; 2<sup>e</sup> l'aspect de la berge et de la rivière prouve que les caisses, qui ne sont pas très épaisse, ont été appuyées sur les berges et non dans le lit même de la rivière; 3<sup>e</sup> est donc à cet endroit que l'eau avait coutume de passer, aux allées; 4<sup>e</sup> que le nouveau lit que la rivière a donné est plus profond que l'ancien; 5<sup>e</sup> que l'ancien lit que le creusement des caisses a dégagé est assez fort; 6<sup>e</sup> il y passe beaucoup plus d'eau que dans l'ancien; 7<sup>e</sup> que suite de la formation de ce nouveau lit, où le torrent a concentré sa puissance, l'ancien s'est élevé de deux mètres environ par l'appartement des pierres et des caisses arrachées par le bras du courant qui passait alors tout le point; 8<sup>e</sup> qu'enfin, le résultat des constatations faites au moment de l'inauguration du pont, il n'y a pas de débouché suffisant pour assurer la circulation; 9<sup>e</sup> malheureusement l'eau ne s'est pas élevée au niveau du pont, mais pas même au niveau des berges, et que le pont lui-même a été accessible jusqu'au moment où la rivière a été coupée par affouillement après la destruction de la digue.

Tous ces faits portent à croire que le pont est suffisant pour donner passage à l'eau du Punaauia, et que le danger contre lequel il fait sa présence, est tout voitier dans la violence de l'écoulement et dans le volume excessif des eaux.

Je présente donc que la digue en maçonnerie proposée par la direction des ponts et chaussées, avec un prolongement de 10 mètres enjambés, comme étant d'avis M. Cardelle lors de notre visite sur les lieux, sera suffisante pour maintenir les eaux dans leur lit normal. J'en ai parlé à plusieurs personnes, et c'est ce que je crois. Mais je ne suis pas sûr.

M. Goupil a également fait une proposition dans ce sens.

Le Conseil a déterminé à voté l'adoption des deux propositions; la direction des ponts et chaussées, avec un prolongement de 10 mètres enjambés, comme étant d'avis M. Cardelle lors de notre visite sur les lieux, sera suffisante pour maintenir les eaux dans leur lit normal. J'en ai parlé à plusieurs personnes, et c'est ce que je crois. Mais je ne suis pas sûr.

Il s'agit, somme toute, maintenant, de dépasser les 2,000 francs ou plus qui resteront sur les 12,000 francs dépensés, de me renseigner par quels moyens s'arrêter à cette dépense, laquelle peut atteindre un bon résultat, et je suis, pour l'instant, dans l'incertitude.

M. Kulykewyck dit que tout est maintenant fait pour son opinion sur l'utilité des ponts et chaussées, et que l'opinion du Punaauia n'a pas été prise.

Il s'agit, somme toute, maintenant, de dépasser les 2,000 francs ou plus qui resteront sur les 12,000 francs dépensés, de me renseigner par quels moyens s'arrêter à cette dépense, laquelle peut atteindre un bon résultat, et je suis, pour l'instant, dans l'incertitude.

M. Kulykewyck dit que tout est maintenant fait pour son opinion sur l'utilité des ponts et chaussées, et que l'opinion du Punaauia n'a pas été prise.

Il s'agit, somme toute, maintenant, de dépasser les 2,000 francs ou plus qui resteront sur les 12,000 francs dépensés, de me renseigner par quels moyens s'arrêter à cette dépense, laquelle peut atteindre un bon résultat, et je suis, pour l'instant, dans l'incertitude.

M. Vienot répond à M. Goupil :

Messieurs, M. Goupil vous a mentionné le danger des chutes, j'ai à vous mentionner le danger des murs, surtout lorsqu'ils sont grevés avec art, comme le montre l'ancien mur auquel je réponds.

Je répondrai, de ses arguments, ceux qui ont quelque apparence de fondement, pour vous montrer qu'ils sont en désaccord avec les faits.

« A l'origine, les plaines, isolées, ont été dressées par des hommes compétents, puis soumises à l'administration, plus nombreux que nous, et pour ce faire, nous avons dû nous adapter; »

Il s'agit, somme toute, de mettre en garde contre mes propres impressions auxquelles il a obéi sans le savoir.

Messieurs, j'accepte la leçon pour me faire davantage encore des impressions comme des raisons en dehors du sujet. J'ai cherché un motif plausible, si petit soit-il, pour me motiver au plan des ponts et chaussées, qui je combat, et éviter l'apparition de critique quand même, que personne n'aime à entendre, mais je n'en ai rien. Ces raisons ne sont, pas tout. Des faits doivent être démontrés des faits et non des assertions.

M. Goupil croit que M. Jean Hey ayant besoin de médecins ne vit retenus huit ou quinze jours par le Punaauia. Est-ce un fait? Qui a vu la Punaauia quinze jours ou même plus? Cela va sans dire que ce n'est pas possible. Je n'ai pas vu de telle chose. M. Goupil reconnaît lui-même que ses colères le prennent souvent et qu'elles ne sont pas rares. Ce qui prouve d'ailleurs que le danger c'est pas lui, c'est que M. Jean Hey s'en voulait pas et qu'il s'opposa à l'achèvement des travaux commencés.

M. Goupil croit que l'absence de M. Goupil, qui devait être au Punaauia pour aider à l'achèvement des travaux, fut due à l'absence de M. Vienot, qui devait être au Punaauia pour aider à l'achèvement des travaux.

Il me suis hâte de rappeler ces deux quantités: 6,728 mètres cubes d'eau totale, et 4,700 mètres cubes, l'écoulement du pont. Il me dis que il y a des proportions énormes. Calculer exactement la quantité d'eau qui doit déclencher se présente au pont, disque scellé, est une opération délicate, que je n'aurais pas tenté tenir en présence du collègue qui sait compétent en mathématiques qui est au milieu de nous.

J'aurais le plaisir que je ne l'aurais pas, par les données nécessaires faisant défaillir, que l'opposition déclenche l'écoulement du pont, et de la quantité d'eau à débiter, et de la puissance du courant, et d'accorder des donnes au maximum dépassées ou calculées en général le débit nécessaire au pont à construire.

Quant à ces chiffres, quels qu'ils soient, vous remarquerez, Messieurs, que personne de nos amis ne les conteste. M. Goupil sait l'affaire, mais je ne présente pas de preuve.

Ce fut malentendu donc arguer, que le débouché du Punaauia produit plus d'eau que le pont n'en peut débiter.

M. Goupil a encore constaté qu'en construisant le pont, on n'a pas rétréci l'ancien lit de la rivière, qui n'aurait suffi à détourner toutes les eaux. A l'endroit où se trouve le pont, les bogues sont élevés et il protège.

Messieurs, mais avec ça, lorsque l'on constate le caractère de l'eau qui va qui concerne la rivière droite au sud.

Ainsi la construction du pont et de la digue, la berge droite aussi, comme portent ailleurs, peu élevée et la rivière aussi peu

élevée que possible. Le lit était si peu saillant, qu'à partir du Rocher noir, les eaux se répandaient dans toute la vallée, pour gagner, comme M. Boët, vous a dit, jusqu'à la baoulangerie d'Ahu, où l'on commençait à entrer dans la rivière.

La digue a précisément été élevée pour empêcher ces débordements. Si le lit a été de tout temps suffisant et n'a pas été empiété par le pont, pourquoi n'avait-il l'ancienne digue, et pourquoi en vouloir faire une nouvelle plus coûteuse?

M. Goupil vous rappelle encore que la digue que nous compsons, la route emporte, un nouveau lit, ou, au moins, la rivière a cessé de passer sous le pont, et que l'ancien lit de la débouché est déjà suffisant si le torrent n'allait pas à quinze mètres au dessus du pont, les eaux pourraient s'en écarter, sans pour cela se contester le pont.

A cela, je réponds :

1<sup>e</sup> Que l'ancien lit de la rivière, formé par la rupture de la digue et l'assèchement de la route, formait un débouché suffisamment considérable que les 18 mètres de largeur du pont, les eaux pourraient s'en écarter, sans pour cela se contester le pont.

2<sup>e</sup> Que l'ancien lit de la rivière a été examiné et dessiné, comme le prouve M. Jean Hey, trois jours après l'inauguration des deux arches qui alors les eaux étaient asséchées complètement, et que l'ancien lit n'y a pas été examiné, et que ce n'a pas été asséché complètement, vont donc le état en présent.

Je ne pense pas que l'on puisse juger du délit d'un torrent trois jours après qu'il a rompu ses digues, ni même immédiatement après, mais seulement immédiatement avant. Voilà donc un argument qui n'établit aucun fait et sur lequel, par conséquent, nous pouvons pas nous appuyer.

Le deuxième point est la démonstration de M. Goupil. Ce qu'il a frappé dans ces discussions, c'est l'absence réelle de risques en faveur d'un plan des ponts et chaussées, que je crois, par conséquent, condamné.

J'oublierai les dépasses faibles et les chutes de M. Goupil. Définitivement, démontez des chutes. M. Goupil nous demande de sauver avec 8,000 francs les 80,000 francs que l'opposition dépense, plus les 4 ou 5 3,000 francs consacrés à la suppression de la rivière.

Et nous avons 60,300 francs ou 40,000 francs qu'il coûte le pont? Est-ce 2,000 ou 5,000 francs que les nouveaux travaux ont déjà absorbé? — Si c'est 20,000 francs, c'est évidemment ces travaux. Si c'est 40,000 ou 50,000 francs, je suis moins étrayé, car le pont qui reste intact vaut environ 30,000 francs, et que je sais pas l'opposition a déjà dépensé au moins de 14,000 francs pour le plan, plus pour les dépasses, et que pour le pont il y a 6,000 francs pour la préparation.

Les travaux consiste-t-il essentiellement surtout en fabrication de chaussées qui est difficile à faire, ou dans la construction d'un mur?

Je réponds que je manifesterai tout vite parce que l'expérience, la raison et l'intérêt la colombe s'opposent aux travaux.

M. Goupil, répond à M. Vienot: « Si l'opposition a démonté tout ou presque tout, et que son intention n'est pas de démolir tout ou presque tout, mais de remplacer 4,728 mètres cubes d'eau par secondes sous le pont, plus n'est besoin d'un aussi grand nombre d'arches, et que, pour ce que la dépendance doit le faire, l'arche ne servirait pas calculable, faire de chaussées, soit considérable, et ce qui restera des 6,729 mètres cubes passera sans dommage sous le pont. Le calcul de M. Vienot n'était pas correct, était malaisé. »

Le président propose qu'il y ait une question à résoudre :

« Le plan proposé proposait-il quelque chose pour la construction du pont et assurer les communications en prévision de fortes crues? »

M. Seguin, Laharachez, Jean Hey et Vienot, répondent: Non.

M. Taïtiri, Mahai, Kulykewyck, Goupil et Cardella répondent: Oui.

M. Pontet répond oui, mais tend à faire avancer que, dans son opinion, la route pourra être élargie au niveau du pont.

La séance est levée et reportée au vendredi 11 octobre à 2 heures.

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

nécessaires extraites du Courrier de San Francisco.

### AFFAIRES D'ORIENT.

Alibores, 10 septembre. — La réunion de la Poste relative à la franchise postale sera romise samedi. Elle déclare qu'il est impossible d'accepter la proposition des puissances européennes, et leur demande, au nom de la justice, de vouloir bien rouvrir les négociations.

Algique, 13 septembre. — Il est à désirer que le vice-amiral Seymour, commandant de la flotte britannique, soit chargé de commander le démantèlement de la flotte combinée. Un malentendu est déjà survenu: l'amiral italien n'a pas salué l'arrivée de l'amiral suédois; heureusement l'affaire a été arrangée, et le saut a été tiré le lendemain. — Les instructions au vice-amiral Seymour sont arrivées aujourd'hui. Les vaisseaux français qui doivent prendre part à la démonstration sont attendus aujourd'hui.

Rome, 15 septembre. — Le Délégué annonce que la deuxième Note qui vient de furnir le cabinet anglais, doit être communiquée aux puissances européennes. Aux termes de cette Note, le gouvernement anglais demande à la Porte la cession de la ville de Dilegno sans délai. L'amiral turc a été informé que son gouvernement pleins pouvoirs en ce qui concerne les dispositions à prendre pour la démonstration navale prévue contre la Turquie.

Rome, 15 septembre. — Assisté l'arrivée des courrières français, ils ont pris position près de l'escadre anglaise; leurs musiques ont joué l'air national anglais God Save the Queen, ainsi que les Anglais ont répondu par la Marsiglier. L'arrivée de l'escadre française a causé une satisfaction générale.

Raposo, 16 septembre. — Sir F. K. Seymour, vice-amiral anglais, prendra le commandement en chef de la flotte internationale lundi prochain, juste au moment de commencer la démonstration. Le vaisseau Hélène a été envoyé en reconnaissance dans les eaux de Dilegno. Voici les noms des navires qui doivent prendre part à la démonstration navale: Angleterre : Alexandra, Monar, Terpsichore, France : Friedland, Suffren, Hirondelle, Italie : Palestro, Venise, Vedette, Allemagne : Scharnhorst, Autriche : Prinz Eugen, Kaiser, Russie : Ascole, Scotland, Elbrouz.

Rome, 17 septembre. — Le Délégué a déclaré que la note collective des puissances européennes a été présentée aujourd'hui à la Porte. Les puissances intéressées ont été priées de faire des terres mentionnées dans la note romise le 3 août, à l'exception des villes de Bisanzio et de Grado.

Constantinople, 18 septembre. — Dans une protestation contre la démonstration navale adressée télégraphiquement à ses représentants à l'étranger, la Porte demande aux puissances qu'il garantisse que la démonstration n'aura pas lieu si Dilegno est cédé.

Vienne, 24 septembre. — M. Goshen, ambassadeur anglais à Constantinople, au nom des puissances européennes, a informé officiellement la Porte que le vice-amiral Seymour a remis son ultimatum à Riva Pachia.

Cettigne, 24 septembre. — L'amiral Seymour est arrivé ici.

[SUPPLEMENT, p. 949-950.]

tre belligueux qui attend à Scherbenau pour confirmer avec l'amiral Seymour.

Alvigny, 25 septembre. — Le bruit qui avait couru que les Allemands avaient fait sortir la garnison de Duleigino le 17 courant, est confirmé.

Londres, 26 septembre. — La régence par l'amiral Seymour d'un ultime décret, Riza Pacha, produisit à Constantinople une profonde consternation.

Bogazieh, 26 septembre. — L'amiral Seymour vient d'arriver ; il a annoncé que l'expédition de la flotte combinée était immédiate. L'amiral a rompu toute communication avec Riza Pacha. La Ligue albanaise a menacé d'arrêter les consuls étrangers aussi tôt que la flotte commençera les hostilités.

Bagdad, 26 septembre. — L'amiral Seymour, ainsi que les commandants des escadres alliées, à l'exception cependant de l'amiral français, à bord du vaisseau anglais *Helson*, sont alors faire une reconnaissance dans les eaux albaniennes.

Tbagus, 27 septembre. — D'après un renseignement digne de foi, on assure qu'en raison de l'arrivée d'un courrier venant de France, la flotte combinée ne partira pas pour Duleigino dès le 48 heures.

Gračac, 27 septembre. — Hier le prince du Montenegro a reçu officiellement l'aviso qu'il n'a marche sur Duleigino sera considérée comme une déclaration de guerre. En raison de cette information, le prince a télégraphié à l'amiral Seymour qu'il n'est pas prêt à attaquer les Albanais renforcés comme ils le sont par des troupes turques, infanterie et artillerie, si les puissances européennes ne mettent pas à sa disposition des troupes de débarquement. Get avis, envoyé par la Poste, peut être considéré comme l'équivalent d'une déclaration de guerre aux puissances européennes. La frégate ottomane *Schleswicker* croise près de Duleigino. Elle sera invitée à se retirer, et si elle offre de la résistance, elle sera sûrement détruite ou coulée.

Raguse, 27 septembre. — L'escadrille qui prendra part à la démonstration navale sera divisée en trois colonnes. La première, comprendra les vaisseaux anglais et italiens ; la deuxième, les vaisseaux autrichiens et français ; et la troisième, les vaisseaux allemands et russes.

Paris, 28 septembre. — Les commandants de la flotte combinée ont été chargés d'assister au tout premier meeting dans l'affaire de Duleigino.

Berlin, 28 septembre. — Les puissances européennes ont demandé préalablement au Sultan l'envoi immédiat de Riza Pacha et la réunion de la ville de Duleigino.

#### La France travaille.

Le Bulletin de statistique, que le ministère des finances publie tous les mois depuis quatre ans, vient de paraître.

Le fascicule porte la date du mois de juillet dernier.

On y relève, entre autres choses, des données intéressantes sur le commerce extérieur de la France pendant le premier semestre des années 1879 et 1880.

En comparant le premier semestre de 1880 au semestre correspondant de 1879, on constate au profit de celui-ci une augmentation totale de 230 millions et demi de francs, dont 172 millions à l'importation et 38 millions et demi à l'exportation.

Le total des importations et des exportations a été pour le premier semestre de cette année de plus de 4 milliards de francs, dont 2 milliards 403 millions de francs à l'importation et 1 milliard 636 millions de francs à l'exportation.

Voici comment se répartissent ces chiffres,

#### IMPORTATIONS.

Objets d'alimentation.....	1.107 millions de francs.
Matières premières.....	967
Objets fabriqués.....	213
Autres marchandises.....	116
Total.....	2.439

#### EXPORTATIONS.

Objets fabriqués.....	885 millions de francs.
Matières premières et objets d'art méritables.....	661
Autres marchandises.....	90
Total.....	1.636

Il ressort de ce tableau que la France, considérée par rapport au commerce extérieur, est avant tout un pays qui importe des matières premières et exporte des objets fabriqués. C'est là, entre beaucoup d'autres, une des raisons pour lesquelles son importation dépasse son exportation.

La France est désormais un pays industriel autant qu'un pays agricole ; c'est un pays qui travaille de toute manière. Son commerce extérieur va sans cesse progresser, et il augmente, ainsi qu'il a été dit, pour le meilleur ; son chiffre de 1880 comparé à celui de 1879, est de 10 % de l'ensemble des 220 millions de francs.

La diminution, c'est les vins surtout qui ont donné lieu à cet exercice. On a vu pour une valeur de 172 millions de francs, ou 21 millions de plus que pendant le premier semestre de 1879. Cette augmentation s'explique par la faible diminution de la dernière récente, qui n'a été, à cause du phylloxéra, que de 25 millions d'hectolitres, et par l'accroissement de la consommation en France, qui est si marqué depuis quelques années.

La quantité de vins étrangers importée pendant les six premiers mois de 1880 a été de près de quarante millions et demi d'hectolitres : c'est le chiffre de la consommation de Paris, c'est-à-dire que la France n'importe en une bonne partie dans le monde entier.

Les autres marchandises qui ont contribué plus particulièrement à l'augmentation des importations sont les fruits de table, les bois de construction et les douvelles ou merrains, les graines oléagineuses, les sucre, le sucre, la bouillie, les légumes secs, enfin les eaux-de-vie et espirits de toute sorte.

A l'exportation, les produits textiles, tant la soie, et la papeterie des objets fabriqués sont en grands progrès. On constate des exportations sur les fils et tissus de laine, les fils et tissus de coton, les confections, les peaux préparées et les ouvrages en peaux ou en cuir, enfin sur tous les articles de l'industrie parisienne, y compris la tailleurie, la mercerie, les modes et les fleurs artificielles.

(Exchange.)

#### FAITS DIVERS

Tous ceux qui ont lu *Robinson Crusoé* apprendront avec quelque intérêt que régnaient dans les îles Parangas a été éprouvé par le gouvernement chinois, à qui elle appartient, à un nommé Van Rode, un ministre protestant à Berne. La carrière de Van Rode a été assez agitée, et il paraît être un digne successeur du maléfice abandonné appelé par Daniel de Foë Robinson Crusoe dans son immortal roman. A l'âge de vingt et un ans, Van Rode entra au service de l'aspirine comme lieutenant de cuirassiers et combattit vaillamment pendant la campagne de 1866 ; il reçut à Nachod une grave blessure qui le força à quitter le service. Après le traité de paix de Nîmesberg, il alla vivre à Paris d'une petite pension que lui faisait le gouvernement autrichien. Lorsque éclata la guerre franco-prussienne, il s'engagea dans un régiment de ligne français et distingué par son éclatante bravoure au sanglant combat de Champigny. En 1871, Van Rode émigra au Chili et y fit des affaires avec tant de succès qu'il put, il y a quelques années, devenir un négociant et un homme d'affaires. Il réussit à établir plusieurs usines et à déverser, il éleva un culte et cultiva des légumes, dont il ravitailla les mineurs chiliens. Il gouverna ses sujets à la façon de Robinson Crusoe, en leur distribuant leurs rations en personne, et exerce une autorité paternelle sur leurs mœurs et sur leur éducation. Ses affaires prospèrent merveilleusement, et il a déjà réussi à mettre en culture plus de la moitié de l'île.

Un recensement récent à la Nouvelle-Zélande nous révèle tout que le nombre des indigènes, les Maoris, décroît rapidement ; il est très possible qu'après une ou deux générations ils aient complètement disparu. Les causes que l'on indique à cette décadence nationale sont l'ivrognerie, la mauvaise nourriture, des habitudes instables, l'absence de toute propreté, et en général un genre de vie dégradé.

En 1861, le nombre des Maoris était estimé à 55,336, mais depuis ce moment, il s'est abaissé à 43,595, un environ 20 p. 0/0 en moins. Comme les indigènes d'Hawaï décroissent encore d'une manière plus rapide, leur nombre a diminué de 57,125 en 1866, à 44,088 en 1878, dans la proportion de 23 p. 0/0 en douze ans, soit 36,424 à 44,088 soit 7,664 personnes. — (See *New Zealand Gazette*.)

Le Registrar général de la Nouvelle-Zélande a peu d'espoir de voir les Maoris rester dans la voie du progrès, car, sans parler de l'absence chez eux des qualités morales nécessaires pour arrêter la décadence, l'instinct des races aborigènes n'est pas invariably qu'elles sont incapables de faire entrer les habitudes de la civilisation dans les mœurs primitives.

Un statistique français, M. Emile Jeannin, vient de découvrir une intéressante application du collodion qui paraît appeler à un grand avenir. Frappé de la propriété de cette masse fumée de devenir maléfice, il eut l'idée d'en faire des clichés pour l'impression typographique. Les clichés de gravures sur bois, sur taille-douce, étaient jusqu'à présent au moyen de la galvanoplastie, par des opérations longues et compliquées. Les clichés en collodion sont d'une grande finesse ; il ne faut guère plus d'une demi-heure pour les obtenir ; ils sont en même temps beaucoup plus résistants que ceux obtenus par la galvanoplastie ; tandis que ces derniers ne supportent pas un tirage au delà de 30,000 épreuves, avec un cliché en collodion on a pu imprimer 36 mille exemplaires sans que le trait n'ait stérilisé visiblement. Ces clichés sont entre très légères, maniables, flexibles, ce qui permet de les appliquer à la surface des cylindres des presses rapides à la rotation.

M. Carter, chargé par le roi des Belges de la direction des dépliants qui font partie de l'expédition belge en Afrique, vient de donner envoi de ses nouvelles. Dans une lettre arrivée par le dernier courrier et datée de Karama (Afrique centrale), il décrit les périls auxquels il a été exposé et toutes les difficultés qu'il rencontrera sa caravan, composée de 180 hommes.

Notre principal mourant, dit M. Carter dans sa lettre, consiste en miasme mêlé de sable et de sel ; cependant tous les deux ou trois jours je vais chasser ; je tue un zèbre, le meilleur gibier de l'Afrique, ou une antilope, ce qui permet à mes gens de vivre dans l'abondance pendant toute une journée. Dans une de mes dernières chasses, j'ai manqué périr. J'avais tiré une girafe, dans le sens dans lequel je logeai deux baines ; mais elle parut à l'horizon et, après l'avoir également poursuivie par les vaches et les collines, je rentrai au camp, lorsque j'entendis un véritable vacarme. Mes deux porteurs me dirent que j'étais mort, et que les rhinocéros, que j'avais tiré, jusqu'à l'endroit où venait le combat, dévoraient mon corps. Je pris un fusil de calibre n° 10 et me jetai silencieusement dans les herbes, hautes de 10 à 12 mètres, jusqu'à l'endroit où venait le combat acharné ; mais en même temps quelqu'un chassa me disait que ces animaux ne pouvaient faire un tel vacarme. Cependant, chose étrange ! Il ne me vint pas à l'idée que ce père est de réins, bien que la région en soit remplie. J'avais hardiment, durant les herbes avec ma carbine, et aussi je découvris trois lions qui dévorairent un sanglier que je venais de tuer.

La poitrine et les griffes de ces bêtes féroces, qui se disposaient cette proie, étaient couvertes de sang. Bien qu'il soit évident d'abord un saissonement, je gardai tout mon calme et je pensai que ma dernière heure était venue, car le lion apprivoisé devait féroce lorsque le durage pendant son repas. Le lion qui se trouvait juste en face de moi, me regarda avec sa queue ; quand aux autres, je ne saurais dire quelle était leur attitude, car leur camarade se préparait à bondir, et je n'osai détacher mes yeux de lui, ne fit-ce qu'une seconde. Ensuite il se courba pour s'élancer sur moi, je l'ajustai et tirai en pleine poitrine, puis je reculai d'un pas afin de profiter de l'autre canon, résolu à vendre cherement ma vie.

Quels ne furent pas mes étonnements et ma joie lorsque je vis les deux autres têtes féroces s'enfuir au plus vite, à travers les herbes et dans des directions opposées ! Je poussai un soupir de soulagement et, regardant autour de moi, je cherchai mes porteurs : ils se trouvaient à 50 mètres de distance, tremblant d'effroi ; les poltrons m'avaient abandonné, emportant mon second fusil ; je m'approchai du lion qui gisait à terre : il était mort. La nuit arriva, et nous retournâmes au campement. —

